

PROJET PEDAGOGIQUE

SOMMAIRE

INTRODUCTIONp. 3
I)Le professeur comme coordinateur p. 4
1) Le professeur et l'établissementp. 4
2) Le projet du professeur p. 5
3) Le professeur, l'élève et les parentsp. 7
II)L'élève au centre du projetp.8
1)L'autonomiep.9
2)Le développement de la créativitép.10
3)Travail et plaisirp.10
III)Méthodes pédagogiquesp.11
1)Le répertoirep.11
2)Pédagogie de groupe et pratiques collectivesp.12
3)Les pratiques transversalesp.13
CONCLUSIONp.14

INTRODUCTION

Mon projet pédagogique est basé sur mon expérience en tant qu'élève et en tant que professeur. Il est le fruit d'une réflexion sur mon parcours et sur mes projets. En effet, au cours de mon apprentissage j'ai eu l'occasion d'observer et de me forger ma propre opinion sur ce que je veux être et ce que je veux donner en tant que professeur. Tout au long de ce projet pédagogique, je définirai ce que je pense être mon rôle au sein d'un établissement, et j'expliquerai ce qu'est pour moi le rôle d'un professeur et également sa relation avec l'élève et ses parents. L'élève est au centre de mon projet pédagogique et j'explique donc comment cela peut être le cas à travers les trois points suivant : l'autonomie, la créativité et la relation travail/plaisir. Enfin, je parlerai des différents dispositifs que je mettrai en place au sein de ma pédagogie qui me permettront de mettre l'enfant et son intérêt au cœur de mon projet, en abordant un répertoire varié, ainsi que l'utilisation de la pédagogie de groupe et des pratiques collectives, et j'aborderai les apports de la mise en place des ateliers transversaux.

I/ Le professeur comme coordinateur

Il me semble important de préciser que l'élève se trouve au sein d'une structure regroupant un certain nombre de professionnels qui sont en charge de l'accompagner dans son apprentissage. Ainsi, l'élève est autant celui du professeur de chant que celui du professeur de formation musical ou même celui du chef d'orchestre. Chacun de ses professionnels possède un projet, et l'élève ainsi que ses parents en possèdent un également. Le professeur va donc se trouver au carrefour de ces différents projets tout en sachant que lui aussi en possède un. Il se trouve dans une situation un peu particulière puisqu'il se trouve en contact avec toutes les personnes concernées. Il est par conséquent le mieux placé pour articuler ces différents projets et veiller à ce qu'aucun parti ne soit lésé. Il joue ainsi le rôle de coordinateur.

1) Le professeur et l'établissement

Le professeur en tant qu'individu est au service d'un collectif. Il contribue à la mise en application du projet d'établissement préalablement créé par le directeur en concertation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et les partenaires externes et ensuite approuvé par les collectivités territoriales. Le directeur possède un certain nombre de responsabilités inhérentes à son poste qu'il serait dans l'impossibilité de mener à bien s'il n'était assisté dans ses démarches par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Un établissement ne peut apporter à l'élève ce dont il a besoin dans son parcours s'il ne met à sa disposition un certain nombre de projets lui permettant d'être complètement épanouie. Avec l'ensemble de l'équipe, il va donc falloir élaborer différents projets s'inscrivant dans le projet d'établissement qui vont non seulement permettre à l'élève de se réaliser complètement mais également comme le décrit la charte de l'enseignement artistique spécialisé de « participer, dans le cadre du projet d'établissement, à la mise en œuvre des actions s'inscrivant dans la vie culturelle locale.»¹ Le professeur contribue, par ses propositions et

¹ Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre. 2001

ses recherches au sein de l'équipe, à l'innovation pédagogique. Sa collaboration avec les autres professeurs permet le décloisonnement des différents départements ainsi que l'ouverture vers des disciplines comme les musiques actuelles ou le jazz, et également une ouverture vers les disciplines transversales comme la danse et le théâtre généralement déjà présente à l'intérieur de l'établissement. Il peut en être de même avec les structures de créations comme la photographie et les arts plastiques en général, présents dans la communauté afin de favoriser un partenariat avec ces différentes structures mais surtout dans le but d'apporter un échange culturel contribuant à structurer la personnalité artistique des élèves.

2) Le projet du professeur

Bien qu'étant professeur, je suis également musicien et interprète et ne peut envisager toute une carrière de professeur sans jamais jouer et faire découvrir mon instrument. Il me semble extrêmement important que les élèves puissent observer leur professeur dans une situation qui est autre que celle de l'enseignement. Pour arriver à ce but bien précis, j'envisage bien évidemment de participer à chaque concert de professeurs mais également de pouvoir constituer divers ensembles dans le but de jouer un répertoire varié, me permettant ainsi d'enlever certains préjugés sur cet instrument et d'en montrer tout le potentiel. Jouer dans les différents lieux de création et de diffusion me permettra entre autre de participer au rayonnement de l'établissement sur l'ensemble du territoire.

Je crois profondément que l'aspect transversalité ne se limite pas aux élèves mais qu'il doit faire partie de mon projet en tant qu'acteur cette fois-ci. Les échanges culturels effectués lors de ces ateliers alimentent de nouvelles visions de la pédagogie qui peuvent contribuer à l'innovation ou à l'évolution de notre propre pédagogie et activer en nous certaines compétences parfois insoupçonnées. Ces échanges me permettent également de développer d'autres facettes de ce métier comme celui de créateur ou de metteur en scène.

L'environnement de l'enfant ayant tellement changé à travers les années, les attentes de celui-ci en matière d'éducation musicale s'en trouvent fortement modifiées et elles continueront à évoluer. J'envisage donc de continuer à me former dans différents domaines tout au long de ma vie et pas uniquement au niveau musical afin de pouvoir toujours proposer aux élèves un éventail de choix qui puisse combler leurs attentes. Il me semble cependant évident que si je désire accompagner l'élève dans son projet, il peut arriver que je me trouve face à un domaine dans lequel je n'ai pas de compétences particulières et il me semblerait dommage d'éviter celui-ci et ainsi de frustrer l'élève dans son projet. Dans cette situation, je n'hésiterai pas à envoyer l'élève vers quelqu'un de plus compétent au sein de l'établissement car c'est véritablement un travail de partenariat avec le reste de l'équipe pédagogique. Je n'oublie cependant pas le fait que cela puisse constituer un domaine de formation pour plus tard. J'envisage également une autre approche pédagogique, celle d'être honnête dès le départ avec l'élève en l'informant que je n'ai pas forcément les compétences mais que je suis prêt à chercher en même temps que lui. Cela représente un travail énorme si je désire toujours avoir un pas d'avance sur l'élève mais cela reste une façon très intéressante de procéder.

En tant que professeur, je contribue au développement culturel de l'enfant. Par conséquent, je ne peux marcher uniquement dans sa direction. Je dois l'aider à ouvrir son champ culturel. Ma responsabilité consistera donc à mettre le plus souvent en relation son univers musical avec d'autres et de l'aider à percevoir les éléments similaires dans ceux-ci. Il faut que je puisse aider l'enfant à comprendre que son projet est toujours présent à mon esprit et que j'en prends compte dans ma pédagogie. De mon côté, mon travail consistera à trouver les musiques qui pourront à la fois nourrir la motivation de l'élève, car il me semble que c'est l'élément clé de l'apprentissage, et également de pouvoir avec ceux-ci toujours être en lien avec le schéma d'orientation pédagogique.

La majeure partie du travail de l'élève se passe hors établissement. Il me semble donc important que l'élève puisse rentrer de son cours instrumental

avec les outils nécessaires à son apprentissage de façon à pouvoir les appliquer chez lui de façon autonome. Je mettrai donc en place des dispositifs lui permettant petit à petit de développer un certain sens de l'analyse et de la critique. Il est évident que ce travail est un travail de longue haleine et que cela nécessite une collaboration étroite avec les parents dans un premier temps. Ce travail est cependant essentiel car il participe à la construction de l'enfant et les compétences acquises seront ainsi transposables dans les autres domaines de son apprentissage.

L'individu est social par essence et par nécessité. Il me semble donc important de créer des situations de pédagogie de groupe et collectives le plus tôt possible afin de favoriser les relations interpersonnelles qui sont véritablement ce qui construit une personnalité propre à chacun, de par la richesse des échanges. Je ne crois pas à l'attente du développement de plus de compétences avant de les intégrer à un groupe. Le groupe constitue également une motivation forte pour l'élève.

Enfin, j'envisage de pouvoir amener les concerts directement dans les établissements scolaires afin de susciter l'envie de commencer une pratique artistique au plus grand nombre. Il ne s'agira pas uniquement de professeurs mais également d'élèves, car les enfants qui écouteront, pourront davantage s'identifier à eux. Ce sera l'occasion d'un libre échange entre les intervenants et les élèves dans le but de démystifier certaines idées en lien avec l'établissement artistique ou même avec l'instrument en lui-même.

3) Le professeur, l'élève et les parents.

L'âge auquel l'enfant peut commencer l'apprentissage d'un instrument est d'environ six ans. C'est une période délicate de la vie d'un enfant car cela correspond au moment où il laisse derrière lui l'école maternelle pour rentrer à l'école primaire. L'entrée à l'école primaire est un changement radical dans la vie d'un enfant puisque son attention va être sollicitée comme jamais auparavant. L'aspect ludique aura presque totalement disparu, il sera à partir de

ce moment inscrit dans un programme qui fera que toutes les personnes autour de lui attendront des résultats spécifiques de sa part (les parents également). La créativité n'est progressivement plus sollicitée. A partir de ce moment, il semble que l'enfant soit rentré dans un système de grandes personnes et on attend de lui qu'il agisse comme tel. Cependant, commencer à agir et penser comme une grande personne ne se fait pas du jour au lendemain, c'est un processus qui requière du temps. Dans le but d'effectuer cette transition en douceur et d'aider l'enfant à devenir autonome, j'envisage un partenariat avec les parents. L'enfant passe finalement très peu de temps avec son professeur de musique, la plus grande partie de son apprentissage se fait donc à la maison. J'envisage dans mon projet pédagogique que les parents puissent être présents pendant le cours de leur enfant pendant la première année. Mais afin que cela puisse se faire dans les meilleures conditions possibles, je leur donnerai quelques consignes, comme le fait de s'asseoir à un endroit où l'enfant ne peut pas les voir et surtout de ne pas intervenir pendant le cours. Cette démarche permet de se familiariser avec les méthodes pédagogiques du professeur, de prendre connaissance de ce qui est demandé à l'élève, d'avoir un aperçu sur le placement de celui-ci et également de demander en fin de cours des éclaircissements. Des conseils pourront être donnés aux parents sur la façon de procéder à la maison. Les parents ayant conscience de tout cela seront plus à même d'aider leur enfant à la maison à construire des habitudes de travail et, sans pour autant être toujours dans leur dos, être présent pour repréciser des notions qui ont été vues pendant les cours. Petit à petit, les parents pourront s'effacer afin que l'enfant puisse être totalement autonome. Procéder de la sorte me semble important pour plusieurs raisons :

- l'implication des parents dans l'apprentissage de leur enfant constitue un élément majeur de la motivation de l'enfant.
- l'apprentissage de l'autonomie dans le travail se fait en douceur et plus rapidement.
- une relation de confiance s'établit entre les parents, l'élève et le professeur.

II/ L'élève au centre du projet

Le professeur se trouvant au carrefour de différents projets, doit faire attention à ce que ceux-ci puissent être équilibrés. La favorisation de l'un par rapport aux autres pourrait par exemple amener le professeur à se préoccuper de son projet et d'en oublier le bénéficiaire et son propre projet. Puisque l'enfant est arrivé avec une idée relativement précise lorsqu'il a choisi son instrument, la première chose à faire est de prendre connaissance de celle-ci et de l'intégrer dans ma pédagogie. Quelques soient les chemins pédagogiques empruntés, le professeur doit toujours avoir à l'esprit l'intérêt de l'enfant.

1) L'autonomie

La recherche de l'autonomie est l'un des objectifs de chaque élève. En effet, rares sont les élèves qui ont à l'esprit, lorsqu'ils commencent un instrument, l'idée de faire de la musique uniquement lorsqu'ils sont dans un conservatoire. Je pense que la plupart d'entre eux espèrent pouvoir faire de la musique en sortant de ce cadre, en rejoignant des orchestres ou en constituant des groupes. Mon rôle est donc dans l'apprentissage de leur instrument de les aider à pouvoir se passer du professeur dans ce genre de situation et donc qu'ils puissent devenir leur propre professeur. Afin de parvenir à ce résultat, une pédagogie directive dans laquelle le professeur donne toutes les réponses ne me paraît pas appropriée. En effet, comment un élève peut-il réinvestir une réflexion qui n'est pas la sienne lorsqu'il se retrouve seul face aux difficultés instrumentales ? Pour parvenir à l'autonomie, j'ai déjà parlé précédemment de l'intervention d'une tierce personne, mais un autre point qui me paraît important est l'expérimentation. Celle-ci me semble indispensable puisqu'elle permet à l'élève d'exercer une certaine réflexion sur ce qu'il est en train de réaliser. Lui permettre de s'exprimer sur la méthode qu'il a trouvée pour surmonter l'obstacle leur permet de conscientiser leur démarche. Ainsi l'expérimentation participe au développement métacognitif de l'enfant. Mon rôle dans ce genre de situation est de créer des situations qui lui permettront d'exercer cette réflexion et, par la présentation de situations nouvelles dans

lesquelles apparaîtront les mêmes difficultés de les aider à transformer cette réflexion en compétences.

2) Le développement de la créativité.

La musique est un domaine artistique, et pour moi toute forme d'art implique la notion de créativité. A partir du moment où l'enfant intègre l'école primaire, la créativité est de moins en moins sollicitée, et puisque celle-ci est indispensable à la construction d'une identité artistique, il me semble essentiel de continuer à la développer dans mon projet pédagogique. Afin d'y parvenir, j'envisage deux moyens qui sont liés, à savoir la composition et l'improvisation. L'improvisation à partir d'images, de mots, ou de mouvements corporels permettent de faire travailler l'imaginaire. L'utilisation de contraintes dans l'improvisation permet de libérer l'enfant de ces contraintes. En effet, travailler une contrainte permet de faire en sorte que ça n'en soit plus une. Ainsi, chaque situation qui se présentera à l'enfant ne sera plus considérée comme telle si le travail effectué au préalable est poussé à l'extrême. L'inconfort sera remplacé par le confort. La composition instrumentale ou la composition à l'aide de la musique assistée par ordinateur permet à l'enfant d'exprimer une partie de lui-même, son intimité, sa propre vision des choses et sa personnalité. Je considère le travail de composition comme source d'épanouissement. En plus de cela, ce travail permet une application concrète de ce qui a été abordé en formation musicale.

L'improvisation comme la composition permet de mettre en avant les propositions de l'enfant, ainsi il n'est pas simple spectateur dans son apprentissage. Installer ce genre de dispositif permet de mettre réellement l'enfant au cœur de son apprentissage.

3) Travail et plaisir

Ces deux mots paraissent être en contradiction puisque le mot travail est à l'origine synonyme de torture, de souffrance et de peine. Et pourtant, on ne peut nier le fait que la musique nécessite un travail rigoureux. C'est la constance et l'augmentation constante du travail qui permettront l'acquisition de compétences nécessaires à l'enfant. Bien que le mot 'jouer' soit très souvent utilisé en musique, le travail instrumental peut parfois devenir comme l'un des synonymes du mot travail. D'un autre côté, faire de la musique quelque chose d'uniquement ludique ne ferait que donner une idée erronée de ce qu'est la réalité en musique. L'un des buts de l'école primaire est de préparer l'enfant à acquérir les compétences nécessaires à son insertion dans une société d'adultes. Lui faire penser que tout n'est que jeu serait quelque part un peu démagogique. Lui faire penser que tout n'est que travail serait aussi une idée erronée. Ainsi selon moi il existe un juste milieu entre ces deux notions qu'il faut trouver afin de continuer à éveiller la motivation de l'élève et aussi de montrer qu'un travail de qualité peut être source d'épanouissement. Mon rôle est donc d'aider l'élève à voir que le travail n'est pas une 'torture' mais qu'il est nécessaire à son épanouissement et également de voir que le travail peut être un plaisir. Le choix d'un répertoire choisi par l'enfant peut être source de motivation pour aborder certaines notions du travail. Le plaisir de travailler un morceau choisi changera la perception du travail.

III/ Méthodes pédagogiques

J'ai constaté dans mon parcours instrumental qu'il y a des professeurs qui se contentent de suivre une méthode et d'en tourner les pages. Puisque mon projet pédagogique s'inscrit dans le cadre de l'apprentissage, il me paraît inutile d'utiliser ce genre de principe, et si je le faisais je ne pourrais mettre l'enfant au centre de son apprentissage ce qui est mon but premier, et je l'empêcherais sans doute de développer sa réflexion.

1) Le répertoire

J'interroge souvent les enfants sur ce qui les a poussés à choisir cet instrument. Pour moi il est important de prendre connaissance de leur univers culturel puisqu'il peut constituer une source de motivation. Je ne peux, en tant que professeur, me résoudre à n'aborder que les choix de l'enfant car cela pourrait être trop réducteur. Je ne peux pas non plus leur proposer un répertoire classique uniquement car cela signifierait que je ne prends pas en compte les choix des élèves. Je suis persuadé que les aspects techniques de l'instrument peuvent être abordés sur n'importe quel répertoire. Il importe donc de les mettre à disposition de l'élève afin que cela puisse constituer un enrichissement culturel et également participer au décloisonnement des différents départements de l'établissement. Cela demande beaucoup de travail puisqu'il faudra absolument faire des arrangements, mais c'est un enrichissement pour l'élève comme pour le professeur. La diversification du répertoire permet aussi d'amener le public à découvrir toutes les possibilités de l'instrument et également d'amener un public différent à pratiquer cet instrument.

2) Pédagogie de groupe et pratiques collectives

La musique étant un domaine d'épanouissement social, il était important dans mon projet pédagogique de faire en sorte que la pédagogie de groupe ainsi que les pratiques collectives soient dans mes objectifs principaux. En ce qui concerne la pédagogie de groupe, elle permet à chacun d'entre eux d'assumer certaines responsabilités. C'est l'individu au service d'un collectif qui est privilégié. La mise en relation d'élèves de niveaux différents permet un échange constructif, puisque les élèves les plus avancés peuvent expliquer avec leurs propres mots la façon de surmonter une difficulté, tout en sachant que chacun peu apporter quelque chose aux autres. Procéder de la sorte permet d'accélérer le développement métacognitif de chacun des individus. Cela permet également à chacun d'apprendre à s'adapter et à trouver sa place dans un groupe. Le cours s'étendant sur un temps plus long permet davantage l'expérimentation. Jouer dès le début dans ce dispositif permet un travail d'écoute plus important.

En ce qui concerne les pratiques collectives, il est important pour moi que les enfants puissent commencer la musique de chambre dès la première année d'instrument. C'est une source de motivation immense. La musique de chambre développe des compétences qui sont autres que celle de l'orchestre. La prise de risque est plus grande et donc l'enfant est confronté dès le début à des choix d'interprétation qui construisent une personnalité artistique. Le fait de jouer avec d'autres est quelque chose qui est, à mon sens, abordée trop tardivement. Le travail en pratique collective permet également l'élaboration de projet à plus ou moins long terme contribuant également à la motivation de l'élève. J'envisage par le biais des pratiques collectives de travailler avec le département des musiques actuelles afin d'élargir le répertoire de cet instrument. La technologie nous permet aujourd'hui de jouer avec des instruments avec lesquels nous ne pouvions pas jusqu'à présent en raison de la trop grande différence de puissance. La sonorisation nous permet aujourd'hui de pallier ce problème.

3) Les pratiques transversales

La musique ne constitue qu'un des domaines culturels de l'enfant. La mise en relation de plusieurs de ces domaines constitue un enrichissement considérable. En outre, cela permet une réflexion plus approfondie entre la relation instrument/corps. Aujourd'hui seulement 2% de la population française fréquentent un établissement musical spécialisé. Le plus grand potentiel se trouve au niveau de l'éducation nationale. C'est la réalisation de projet réunissant les différents domaines artistiques avec l'éducation nationale qui permettra aux enfants dans les écoles de prendre connaissance de ce qui leur est accessible. Les échanges lors de ces ateliers permettent une autre approche de sa pratique instrumentale, développent un nouveau sens de l'exploration et développent également l'imaginaire. Les différents domaines artistiques sont entremêlés et les séparer comme des domaines n'ayant aucun lien les uns avec les autres serait fort dommage puisque l'art est à prendre avec un grand A. La créativité ne sera jamais autant développée que lors de ces différents ateliers.

CONCLUSION

Ce projet est le fruit de mes réflexions et de mon expérience actuelle. Il représente ma vision de ce que je souhaite faire en tant que professeur de violoncelle. Je sais que mon projet évoluera en fonction de mes expériences, de mes collaborations et de mes rencontres avec d'autres. Ce que je souhaite avant tout en mettant en place ce projet est de mettre l'élève au centre de son apprentissage en lui permettant d'être véritablement acteur. Il est important pour moi qu'il puisse trouver à travers mon projet tout ce dont il a besoin pour évoluer et se forger sa personnalité artistique. La créativité, l'autonomie, la notion du travail et du plaisir sont des aspects qui me semblent essentiels de développer et qui seront bénéfiques au-delà du simple domaine artistique. Avant toute chose il était important pour moi de ne jamais perdre de vue la raison pour laquelle l'élève a commencé un instrument et de lui permettre de découvrir tout le potentiel que celui-ci lui offre.